

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil des Ministres s'est tenu à Libreville ce jeudi 29 avril 2021 à partir de 10 heures, par visioconférence, sous la Haute Présidence de Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat.**

En début de séance, le Conseil des Ministres a tenu à féliciter le **Président de la République** pour sa participation active au Sommet des Leaders sur le Climat.

En effet, le **Chef de l'Etat** a pris part, le jeudi 22 avril 2021, par visioconférence, aux côtés d'une quarantaine de dirigeants du monde entier, au Sommet des Leaders sur le Climat, organisé par le Président Américain, Monsieur Joe BIDEN.

Cette rencontre a eu pour objectif, entre autres, d'amener les principaux pollueurs mondiaux à relever leurs ambitions dans la lutte contre le réchauffement climatique, mais également

d'encourager les pays signataires de l'Accord de Paris à prendre des engagements plus marqués pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

A cette occasion, le Président de la République a présenté la position du Gabon qui est celle d'agir avec plus de diligence au niveau mondial et donner aux pays du Sud les moyens d'adapter leurs économies aux différents défis.

Sur le plan national, le Conseil des Ministres a particulièrement salué l'implication personnelle du **Chef de l'Etat** dans l'amélioration des conditions de vie des gabonaises et des gabonais, ainsi que le renforcement des offres de formations au profit de la jeunesse.

Dans ce sens, soucieux d'améliorer considérablement l'approvisionnement en eau potable dans les quartiers de Libreville, le **Chef de l'Etat**, a procédé, le jeudi 15 avril 2021, à la mise en service de la nouvelle centrale de production d'eau potable de CIM Gabon 2 à Ntoum.

Cette nouvelle centrale de production d'eau potable, qui s'inscrit dans le cadre des projets prioritaires du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT), permettra de desservir plus de 30 000 ménages.

Dans le même élan, **le Président de la République**, engagé dans la réforme de la formation professionnelle en faveur de la jeunesse gabonaise, a procédé, le vendredi 09 avril 2021, à l'inauguration du Centre International Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnel de Nkok (CIMFEP).

Ce complexe multisectoriel, intégré dans la Zone Economique Spéciale de NKOK, est doté de structures d'apprentissage innovantes qui viennent répondre à la demande du marché de l'emploi à travers une meilleure adéquation formation-emploi.

Sur un tout autre plan, dans le cadre de la Campagne nationale de Vaccination contre la COVID-19, **le Président de la République, Chef de l'Etat**,

accompagné de Madame **Sylvia BONGO ONDIMBA**, Première Dame du Gabon, ont reçu leur seconde dose de vaccin. Par cet acte, le **Chef de l'Etat**, tient à rappeler et rassurer ses compatriotes de la nécessité de se faire vacciner contre la COVID-19, afin de permettre à notre pays de lutter efficacement contre cette pandémie et d'envisager un retour à une vie normale.

## **AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES**

# **MINISTERE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES ET LES AUTORITES ADMINISTRATIVES INDEPENDANTES**

Madame le Ministre d'Etat a présenté au Conseil des Ministres, qui l'a adopté le projet de décret relatif à la constitution, conservation et gestion des archives publiques.

Le projet indiqué vise à concrétiser l'application des dispositions de la loi n° 9/2006 du 19 octobre 2006 relative aux archives, à travers le renforcement de la politique nationale archivistique dans le cadre de la constitution et de la gestion des documents publics.

L'initiative du présent projet résulte de la volonté de voir l'administration publique se doter d'une véritable culture de conservation des fonds d'archives publiques pour garantir la permanence et le fonctionnement optimal des services de l'Etat.

Pour son application, les dispositions dudit texte prévoient des mesures de constitution, de conservation et de gestion des archives publiques et consacre des sanctions à l'encontre de tout contrevenant.

## **MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS**

Sur présentation de Monsieur le Ministre, le Conseil des Ministres a adopté le projet de loi portant création, attributions et organisation de l'Office National de Développement du Sport et de la Culture.

Le présent projet de loi vise l'organisation de l'Office National de Développement du Sport et de la Culture. Il définit le cadre juridique de l'Office en précisant les missions, attributions ainsi que les sources de financement devant permettre une meilleure lisibilité et de rendre efficace les actions menées conjointement par les départements ministériels des Sports et de la Culture.

# MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Madame le Ministre a présenté au Conseil des Ministres, qui l'a entériné, le projet de loi portant réorganisation de l'Office National de l'Emploi (ONE).

Dans l'optique de promouvoir et d'accompagner les efforts de la politique de l'emploi, le Gouvernement a décidé de réformer l'Office National de l'Emploi qui prend désormais l'appellation de **Pôle National de Promotion de l'Emploi** et voit ses compétences renforcées et élargies pour mieux répondre à la vision de notre politique de l'emploi.

Cette réforme, inscrite dans le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) vise la modernisation et l'amplification du dispositif d'aide d'accès à l'emploi des jeunes et la mise en œuvre des mesures spécifiques prises par le Gouvernement en matière

d'insertion et de réinsertion professionnelles des demandeurs d'emploi.

## **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE**

Sur présentation de Madame le Ministre, le Conseil des Ministres a entériné les deux projets de décrets ci-après :

- **Le Projet de décret portant transfert des participations de l'Etat au capital des sociétés privées BICIG, UGB, Gabon Télécom au Fonds Souverain de la République Gabonaise ;**
- **Le projet de décret portant transfert des participations de l'Etat au capital de la Société Nationale Immobilière (SNI) à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).**



Pris en application des dispositions de la loi n°12/82 du 24 janvier 1983 portant organisation de la tutelle de l'Etat sur les établissements publics, les sociétés d'Etat, les sociétés d'économie mixte et les sociétés à participation financière publique, ces deux projets de décret s'inscrivent dans la dynamique de la gestion proactive des participations de l'Etat dans les secteurs minier et hors pétrole ainsi que dans les opérations de liquidation de certains instruments financiers de l'Etat.

A cet effet, ils portent respectivement, pour le premier texte, sur le transfert des participations de l'Etat au Capital de trois sociétés privées (GABON TELECOM, BICIG et UGB) vers le Fonds Souverain de la République Gabonaise (FSRG), avec mandat de gestion exclusif du FGIS, et pour le second texte, sur le transfert des participations de l'Etat au capital de la Société Nationale Immobilière (SNI) vers la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ces opérations permettront aussi bien au FGIS qu'à la CDC d'équilibrer leurs bilans en disposant

d'actifs en contrepartie des ressources déposées dans les établissements visés.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DU TRANSFERT DE  
TECHNOLOGIES, DE L'EDUCATION  
NATIONALE CHARGE DE LA FORMATION  
CIVIQUE**

Sur présentation de Monsieur le Ministre, le Conseil des Ministres a entériné le projet de décret fixant les régimes de bourse d'études en République Gabonaise.

Le présent projet a pour objet d'uniformiser le régime de bourses applicables aux élèves et étudiants scolarisés au Gabon et à l'étranger en précisant les différentes conditions adaptées en fonction du type d'enseignement, de l'âge et des performances académiques de l'apprenant.

Le projet indiqué compte plusieurs innovations parmi lesquelles :

- la prise en compte des personnes vivant avec un handicap ;
- la valorisation de la pratique du sport par la prise en charge des inscrits dans les programmes sport-études et l'accompagnement des sportifs de Haut Niveau ;
- la création de sept (7) catégories de bourse, pour les élèves et étudiants vivant avec un handicap, aux élèves inscrits dans les programmes sport-études, aux sportifs de haut niveau et aux étudiants inscrits dans les filières des secteurs mines et hydrocarbures ;

## **MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

Monsieur le Ministre a soumis au Conseil des Ministres qui l'a adopté, **le projet de décret approuvant les statuts de l'Office Pharmaceutique National (OPN).**

Elaboré en complément de l'Ordonnance n°008/PR/2021 du 19 février 2021 portant modification des dispositions de l'article 76 de l'ordonnance n°1/95 du 14 janvier 1995 portant orientation de la Politique de Santé en République Gabonaise, lequel acte la réforme de l'OPN sous la forme d'une société d'Etat, le texte indiqué précise le montant du capital entièrement libéré, l'organisation, le fonctionnement, les ressources financières ainsi que le régime comptable de l'OPN.

**MINISTERE DE LA PROMOTION DES  
INVESTISSEMENTS, DES PARTENARIATS  
PUBLICS-PRIVES, CHARGE DE  
L'AMELIORATION DE  
L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES**

Au terme de la présentation de Madame la Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de

décret portant création et organisation de la Zone d'Investissement Spéciale d'IKOLO.

Ce projet de décret est pris conformément aux dispositions combinées de la loi n°010/2011 du 18 juillet 2011 portant règlementation des Zones Economiques à Régime Privilégié en République Gabonaise et celle de la loi n°036/2018 du 8 février 2019 portant règlementation des Zones d'Investissement Spéciales en République Gabonaise.

Par le présent décret, la future Zone d'Investissement Spéciale d'IKOLO située au sud de la commune de Lambaréné permettra d'accueillir tous types d'entreprises en vue de la réalisation d'activités industrielles, commerciales, technologiques, de recherche et de services, notamment les activités de transformation de bois et connexes.

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

Monsieur le Ministre a présenté au Conseil des Ministres, qui les a adoptés, les projets de décret ci-après :

- le projet de décret portant modification de certaines dispositions du décret n°0254/PR/MIHAT du 28 avril 2015 portant déclaration d'utilité publique ;
- le projet de décret portant déclaration d'utilité publique ;
- projet de décret portant modification de certaines dispositions du décret n°000873/PR/MCHLLVAT du 09 juillet 1998, portant réglementation des travaux topographiques, cadastraux, de télédétection et de diffusion des données géographiques correspondantes.

Les deux premiers projets de textes pris en application de la loi n°6/61 du 10 mai 1961 réglementant l'expropriation pour cause d'utilité publique et instituant des servitudes pour les travaux publics visent, pour le premier, à réaliser des ouvrages d'assainissement destinés à préserver les habitations des inondations, au lieu-dit *La Sablière*, dans la Commune d'Akanda. Pour le deuxième, il permet à l'Etat de réaliser un lotissement à usage d'habitation sur un linéaire de terrain d'une superficie totale de 183 hectares situé au lieu-dit *Nkoltang*, dans la Commune de Ntoum.

Le troisième projet de texte est rendu nécessaire afin de permettre à l'Institut National de Cartographie (INC) de s'arrimer aux normes internationales en matière de système de référence planimétrique et altimétrique.

## **EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE**

# **MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**

Au terme de la communication de Monsieur le Ministre d'Etat, le Conseil des Ministres a marqué son accord à la procédure de négociation directe de deux conventions de Partenariat Public Privé (PPP), pour deux importants projets dans les secteurs de l'électricité et de l'eau potable.

Faisant parties des priorités définies et arrêtées par le dernier séminaire Gouvernemental sur le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT), il s'agit pour le secteur électricité, de la négociation entre l'Etat Gabonais et la société ORINKO, véhicule conjoint du FGIS et la société WDFS, pour la conclusion d'une convention de concession ayant pour objet la conception, le financement, la construction, l'exploitation et le transfert de propriété d'une centrale thermique à gaz de 120 mégawatt dans la Commune d'Owendo.



Pour le secteur de l'eau potable, d'entamer des négociations entre l'Etat Gabonais et la société ORELO, issue du partenariat entre le FGIS et la société ERANOVE, pour une convention ayant pour objet le développement d'une nouvelle usine de production d'eau potable à Ntoum, dénommée NTOUM 7, devant permettre la mobilisation de la ressource, au transfert et au traitement de l'eau brute afin de fournir 130.000 mètres cubes d'eau potable supplémentaires pour les besoins des Communes de Libreville, Owendo, Akanda et Ntoum.

## **MINISTERE DU COMMERCE, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'INDUSTRIE**

Sur présentation de Monsieur le Ministre, le Conseil a marqué son accord à l'organisation du Concours National de l'Invention et de l'Innovation Technologique (CNIIT), Edition 2021, qui se tiendra à Libreville, du 07 au 13 septembre 2021.

Ce concours qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale d'industrialisation, a pour objectif la promotion et la valorisation de la créativité et de l'innovation technologique dans les domaines pharmaceutique, agricole et industriel.

## **MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DES DROITS DE LA FEMME**

Madame le Ministre a présenté au Conseil des Ministres, qui en a pris acte, les communications suivantes :

- la Communication relative à la **Célébration de la journée Nationale de la Femme, édition 2021** sous le thème « **Entrepreneuriat féminin : quelles opportunités et stratégies en temps de Covid-19 pour promouvoir l'égalité homme/femme ?** ».

Cette 23<sup>ème</sup> édition, célébrée le 17 avril dernier, a répondu au besoin de rechercher de manière durable de nouvelles opportunités et des stratégies en

matière d'entrepreneuriat aussi bien pendant et après la période Covid-19.

- la communication relative au **lancement du Numéro vert gratuit : 1404.**

Le numéro gratuit et anonyme 1404 est destiné à l'écoute et à l'accompagnement multiforme des victimes de Violences Basées sur le Genre (VBG).

Faisant partie de l'une des trente-trois mesures préconisées par la Stratégie Gabon Egalité, en cours de mise en œuvre, ce numéro vert gratuit sera mis en service dès le 30 avril 2021, au bénéfice des femmes et filles violentées aux fins d'être secourues, conseillées et protégées.

Enfin le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

# **PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

## **SECRETARIAT GENERAL**

- Attaché de Cabinet à la Présidence de la République : M. **Edward Lloyd GUEDET MIDIANGA.**
- Chargée de Missions du Président de la République : Mme **Elsa Marcy OBERDENO.**

DEPARTEMENT PATRIMOINE ET  
INTENDANCE GENERALE DES PALAIS  
PRESIDENTIELLES

- Conseiller Spécial, en charge du Département Patrimoine et Intendance Générale des Palais Présidentielles : **M. Eric René David LELOUCH.**

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET  
DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'INSTITUT GABONAIS DE L'IMAGE ET DU  
SON (IGIS)

- Président du Conseil d'Administration : **M. Régis MASSIMBA.**

# MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

## CABINET DU MINISTRE

### AMBASSADEURS ITINERANTS :

MM.

- **Aristide EBANG ESSONO**, chargé des Accords de Partenariats Economiques et des Négociations Commerciales ;
- **Jean Claude PANGO**, Chargé du Suivi des Accords et Traités Internationaux ;
- **Eric Joël BEKALE**, chargé de la Cellule d'Analyse et de Prévision, et des Questions Culturelles ;

Mmes ;

- **Evelyne OTSOBOGO**, chargée du Secrétariat Permanent de la Commission Nationale pour les Réfugiés ;

- **Patricia Muriel DJELLA OGANDAGA**  
épouse **ONDIAS OKOUMA**, chargée des  
Relations avec les Nations Unies.

## **INSPECTION GENERALE**

- Inspecteur Général : Mme **Aimée Rachel OLLOURIKAMBA** épouse **NGUEMAH**, confirmée.
- Inspecteur Général Adjoint : M. **Thierry MINTO'O**.

## **INSPECTEURS :**

- Inspecteur chargé des Questions Consulaires :  
**M. Antoine NDOYE**.
- Inspecteur Chargé des Questions  
Administratives : **M. Guy NDZIBE**  
**ANGOUE**.

- Inspecteur Chargé des Questions Financières et Comptables : **Mme Barbara BASSISSOUAGHA**, Conseiller des Affaires Etrangères.
- Inspecteur Chargé des Questions Diplomatiques : **M. Hubert Roger OBIANG** ;

## **COMMISSARIAT GENERAL A L'INTEGRATION REGIONALE**

- Commissaire Général à l'Intégration Régionale : **M. Faustin ROGOMBE**, Administrateur Civil en Chef ;
- Commissaire Général Adjoint : **M. Placide OLOUBA**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Directeur des Investissements Intégrés : **Mme Paule Manuella ANGO OBIANG** ;

## **SECRETARIAT GENERAL**



- Secrétaire Particulière du Secrétariat Général :  
Mme **Flore OFOUGA MALOUMASSESE**,  
Secrétaire de Direction ;

Chargés d'Etudes :

- Mme **Murielle Cygride NZINZA épouse KOUMA**, Secrétaire des Affaires Etrangères ;
- M. **Yondzi NJDILA WALKER**,  
Conseiller des Affaires Etrangères

## DIRECTION DU PROTOCOLE

- Ambassadeur, Directeur du Protocole : Mme **Eliane Flore NZAME-NKIET ép. EBOBOLA TSHIBAH**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Chef de Division des Accréditations et Documents de Voyage : Mme **Berthe Olga**

**MASSOUNGA épouse MOMBO**, Secrétaire des Affaires Etrangères ;

- Chef de Division Administration protocolaire :  
**M. Paul Verlaine MORO**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Chef de Division Cérémonial : **M. Jean Joseph MASSESSEY**, Secrétaire des Affaires Etrangères ;
- Chef de Division des Immunités et Privilèges Diplomatiques : **M. Régis MOUTSANGUI** ;
- Chef de Service Passeport : **M. Maurice Nazaire EMBINGA**.
- Chargés d'Etudes :  
MM. :
  - **Franck TSAMBA**, Ingénieur informaticien ;
  - **AleJandro OKOUONI LEBIRIGUI**, Ingénieur informaticien.

## DIRECTION CENTRALE DE LA COMMUNICATION

- Directeur Central de la Communication : M. **Franck NEMBE LEBISSI**, Conseiller des Affaires Etrangères.
- Chef de Service Etudes et Sondages : M. **Paterne ALLOGO NDONG** ;
- Chef de Service Portail du Ministère et Communication Electronique : M. **Aristide OLOMO** ;
- Chef de Service Analyse des médias : M. **Modeste Lionel Wally NTOUTOUME KOUMOU**.

## DIRECTION DE LA LOGISTIQUE DIPLOMATIQUE

- Ambassadeur, Directeur de la Logistique :  
Mme **Josiane MAMBOUMBA épouse EYI**.

- Chef de Division Traduction-Interprétariat : M. **Guy Roger OBAME NGOUA**, Traducteur-Interprète.
- Chef de Division de la Valise Diplomatique : Mme **Flavie Berthe MIHINDOU**.

## DIRECTIONS GENERALES

### DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ETRANGERES

- Ambassadeur, Directeur Général : M. **Guy Gérard NKOLO**, Conseiller des Affaires Etrangères ;

- Ambassadeur, Directeur Général Adjoint :  
Mme **Madeleine MEGNENG OBAME**,  
Conseiller des Affaires Etrangères.

## DIRECTION DES AFFAIRES AFRICAINES

- Ambassadeur, Directeur des Affaires Africaines : Mmes **Estelle NKOULOU épouse NGUIEND MICKOLO**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Chef de Division Afrique Centrale, Afrique Australe et Océan Indien : Mme **Nicole MBIA** ;
- Chef de Division Afrique du Nord : M. **Emmanuel NZIENGUI** ;
- Chef de Division Afrique de l'Ouest et de l'Est : M. **Daniel ANTONIO SYDNEY**.

## DIRECTION DES AFFAIRES ASIATIQUES ET OCEANIENNES

- Ambassadeur, Directeur des Affaires Asiatiques et Océaniennes : **M. Fiacre Padoue EBOULA EYEBE**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Chef de Division Asie de l'Est et du Centre : **Mme Carine Murielle NGOUNDOU-A-NZENGUE** ;
- Chef de Division Asie du Sud-Est et Australie : **Mme Rose Michelle NTSAME NDONG épouse SACKOUME MANDZA**, Secrétaire des Affaires Etrangères.
- Chef de Division Proche et Moyen Orient : **Mme Karine EDANG épouse ALLOGO OBAME**, Secrétaire des Affaires Etrangères.

## DIRECTION DES AFFAIRES AMERICAINES

- Ambassadeur, Directeur des Affaires Américaines : Mme **Alix Nina OVOUGUIYISSA épouse ATOUMBOU** ;
- Chef de Division Amérique Centrale : M. **Pierre NGOMO** ;
- Chef de Division Amérique du Nord : Mme **Edwige MOUELE NGOUNGA** ;
- Chef de Division Amérique du Sud et des Caraïbes : Mme **Aline ALAPI NASCIMENTO**.

## DIRECTION DES AFFAIRES EUROPEENNES

- Ambassadeur, Directeur des Affaires Européennes : M. **Georges Martin NDOUTOUME BEKALE**, Conseiller des Affaires Etrangères ;

- Chef de Division Europe du Nord et de l'Ouest :  
**M. Lucain Remus LEDAGA**, Secrétaire des  
Affaires Etrangères ;
- Chef de Division Europe Centrale et Orientale :  
**Mme Doris Opportune TSAMBA**

## DIRECTION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- Ambassadeur, Directeur des Organisations  
Internationales: **M. Landry MBOUMBA**,  
Conseiller des Affaires Etrangères.
- Chef de Division des Nations Unies : **Mme Lia  
Berthiana BOUANGA AYOUNE**, Conseiller  
des Affaires Etrangères ;



- Chef de Division Fonction Publique Internationale : M. **Pathere MEZUIH NGOMO.**

## **DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

- Ambassadeur, Directeur Général : M. **Maximin MANGOUALAMANGOYE**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Ambassadeur, Directeur Général Adjoint :  
Mme **Aminatou NDONG NZE.**

## **DIRECTION DE LA COOPERATION ECONOMIQUE, FINANCIERE ET COMMERCIALE**

- Ambassadeur, Directeur : Mme **Elvire Ines MBOUMBA DIBOUCKAT** veuve

**OYOUAH**, Conseiller des Affaires Etrangères ;

- Chef de Division des Affaires Economiques et Financières Internationales : Mme **Simone Prudence MANDEME MOUKENZA**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Chef de Division de la Promotion des échanges Commerciaux et des Investissements : Mme **Marie Joe MAMBOUMBA ép. ANTONIO**.

## DIRECTION DE LA COOPERATION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

- Ambassadeur, Directeur : Mme **Viviane BAYADI épouse NGOUONI**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Chef de Division de la Coopération Culturelle : Mme **Mireille Flore BOUANGA ép. BOUCALT**, Secrétaire des Affaires Etrangères ;

- Chef de Division de la Coopération Scientifique et Technique : Mme **Estelle PEME OVOUGUISSA**.

DIRECTION DE LA COOPERATION  
INSTITUTIONNELLE ET DECENTRALISEE

- Ambassadeur, Directeur de la Coopération Décentralisée : Mme **Bernice ABEGHE OWONO**.
- Chef de Division de la Coopération Institutionnelle : M. **Jean De Dieu NDONG EKOUGOU** ;
- Chef de Division de la Coopération Décentralisée : Mme **Pélagie MOUNGUEMBE épouse ASSIAMATOU**,  
Secrétaire des Affaires Etrangères ;

- Chef de Division de la Coopération Humanitaire : Mme **Maguy OBOUNA OLOUO**, Assistante de Communication Sociales.

## **DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CONSULAIRES**

- Ambassadeur, Directeur Général : M. **Jean Remy MAGANGA NZAMBA**, Ministre Plénipotentiaire.
- Ambassadeur, Directeur Général Adjoint : Mme. **Astrid GNIGONE**, Conseiller des Affaires Etrangères.

## **DIRECTION DE L'ADMINISTRATION CONSULAIRE**

- Ambassadeur, Directeur de l'Administration Consulaire : Mme **Bertille MIMBEKA**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Chef de Service de la Circulation des Personnes : M Aimé **François OLELE NDONG**,
- Chef de Division des Migrations : Mme **Annick Sandra NYNGONE**

## DIRECTION DE LA RECIPROCITE, DU CONTENTIEUX ET DES NORMES

- Ambassadeur, Directeur de la Réciprocité, du Contentieux et des Normes : Mme **Yasmine PENGUET**, Conseiller des Affaires Etrangères,
- Chef de Division des Accords de Réciprocité : Mme **Aurélie MBELE** ;

- Chef de Division de Contentieux consulaire :  
**Mme Marie Françoise MENGUE ;**
- Chef de Division des Normes : Mme **Myriam AKERET ALPHA ;**

## DIRECTION DE L'ETAT-CIVIL CONSULAIRE ET DES ETRANGERS AU GABON

- Ambassadeur, Directeur de l'Etat-Civil Consulaire et des Etrangers au Gabon : Mme **Ghislanie THEOLEY ONTSIA**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Chef de Division de l'Etat Civil Consulaire :  
Mme **Nadine MENGUE ME-ZUE**, Secrétaire des Affaires Etrangères confirmée
- Chef de Division des Etrangers au Gabon : M  
Junior **SOUNGOUDJET**, Secrétaire des  
Affaires Etrangères

- Chef de Division de la Gestion du Patrimoine de l'Etat-Civil Consulaire : Mme **Eugénie EBOUGHE HAPPI épouse ENGONE.**

## **DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES JURIDIQUES INTERNATIONALES**

- Ambassadeur, Directeur Général : M **Omer Fabien NDIMINA**, Conseiller des Affaires Etrangères.
- Ambassadeur, Directeur Général Adjoint : M **Russel MEZEME MBA**, Conseiller des Affaires Etrangères.

## **DIRECTION DES ACCORDS ET TRAITES INTERNATIONAUX**

- Ambassadeur, Directeur des Accords et Traités Internationaux : Mme **Barnesse ADA**

**NGUEMA**, Conseiller des Affaires Etrangères ;

- Chef de Division des Accords Bilatéraux : Mme **Léonie MPIRAH** ;
- Chef de Division des Traités Multilatéraux : M **Urbain KINGA**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
  
- Chef de Division des Accords de Siège : Mme **Nadège Lilia MOUKANDA TSAMBY**, Attachée des Services Economiques et Juridiques ;
  
- Chef de Division de la Réglementation, de la Conformité et de l'Adoption : Mme **Julie MOUNDOUBE MANFOUMBI**.

**DIRECTION DES DROITS DE L'HOMME ET  
DES AFFAIRES HUMANITAIRES**



- Ambassadeur, Directeur des Droits de l'Homme et des Affaires Humanitaires : **M. Olivier MAKANGA** ;
  
- Chef de Division de l'Eligibilité : **Mme Tatiana ILAMA MOUNGUENGUI**, Ingénieur Informaticien ;
  
- Chef de Division des Relations avec les Partenaires : **M Lucain LEDAGA**, Secrétaire des Affaires Etrangères ;
  
- Chef de Division de la Protection Internationale : **Mme Nicole MENGUE**, Secrétaire des Affaires Etrangères.

## DIRECTION DU CONTENTIEUX ET DU DROIT INTERNATIONAL

- Ambassadeur, Directeur du Contentieux et du Droit International : Mme **Prisca OYE**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
  
- Chef de Division du Contentieux International : **M. Joseph MBADINGA** ;
  
- Chef de Division des Etudes et de la Recherche : M. **Christ Didier MUELET MANDAKA**, Secrétaire des Affaires Etrangères ;
  
- Chef de Division de la Règlementation : Mme **Irène ABESSOLO épouse LOUMBA**, Conseiller des Affaires Etrangères ;

## **DIRECTION            GENERALE            DE            LA FRANCOPHONIE**

- Ambassadeur, Directeur Général : M. **Sylvestre MIEMBET GNANGON**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Ambassadeur, Directeur Général Adjoint : M. **Théophile AKUE OVONO**, Conseiller des Affaires Etrangères ;

## DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE ET LINGUISTIQUE

- Ambassadeur, Directeur de la Promotion de la Langue Française et de la Diversité Culturelle : M. **Régis NGOUNGOUASSINGA MOUBELET**.
- Chef de Division de la Promotion de la Diversité Culturelle et Linguistique : Mme **Nicole NOABIO**.

## DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA FORMATION

- Ambassadeur, Directeur du Développement Durable et de la Formation : M. **MATONZI GOUMA**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
  
- Chef de Division des Institutions Politiques de la Francophonie : Mme **Gina Laure KOUNDI MBAGOU** ;
  
- Chef de Division des Activités socio-économiques de la Francophonie : Mme **Léonie Patricia SADAMBA BAYOUKI ép. BOUROBO** ;
  
- Chef de Division du suivi des Programmes et d'Enseignement francophones : Mme **Honorine ANGOGHA M'FOULE**, Secrétaire des Affaires Etrangères.

## DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FRANCOPHONES

- Ambassadeur, Directeur des Relations avec les Institutions Francophones : Mme **Patricia THYAM EYA**, Conseiller des Affaires Etrangères.

## **DIRECTION GENERALE DU DROIT DE LA MER**

- Ambassadeur, Directeur Général : Mme **Roselyne MBOUKOU FOUTOU**.
- Ambassadeur, Directeur Général Adjoint : M. **Christ Hermann POUNAH**, Conseiller des Affaires Etrangères.

## **DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DU CONTENTIEUX**

- Ambassadeur, Directeur : Mme **Yvonne FOH**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Chef de Division de la Coordination des Lois et Règlements Nationaux sur la Mer : M. **Ulrich Casimir BITHEGUE BI NDONG** ;

- Chef de Division de la Documentation et des Archives Martines : Mme **Emilienne FAYOLLES EGALINGA** épouse **ROPIVIA**

DIRECTION DES RELATIONS  
INTERNATIONALES ET DE LA  
COOPERATION MARITIME

- Ambassadeur, Directeur : M. **Auxence MALONGO IYANGUI**, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- Chef de Division de la Coopération Maritime : M. **Arnaud Ghislain Gaston MAMBELA SAUTTAH**.

DIRECTION DE LA DELIMITATION ET DE LA  
VALORISATION DES ZONES MARITIMES

- Ambassadeur, Directeur : Mme **Emelie Bertha LINGUEKE NGOYABY** épouse **M'BADIBUCK**,
- Chef de Division de la Délimitation des Zones Maritimes : M. **Romarc ENKORO**.

## SERVICES EXTERIEURS

### AMBASSADE DU GABON PRES DU ROYAUME DE BELGIQUE ET L'UNION EUROPEENNE

- Conseiller des Relations avec les ACP, Mme **Paule Dalhia AUNOUVIET**.

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

### Inspection Générale des Services

- Inspecteur des Services : M. **Aristide EDOWIZA.**

## **CAISSE DE STABILISATION ET DE PEREQUATION (CAISTAB)**

- Conseiller : M. **Mozard Elie MBOUOGHO MOSSIE**, en remplacement de M. Noël MAGANGA.

## **MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES**

### **LABORATOIRE NATIONAL DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

#### **DIRECTION GENERALE**

- Directeur Général Adjoint : M. **Didier KOMBA BAMBI.**

## **MINISTERE DES TRANSPORTS**



# **AUTORITE DE REGULATION DES TRANSPORTS FERROVIAIRES (ARTF)**

## **SECRETARIAT EXECUTIF**

- Secrétaire Exécutif : M. **Patrice Aboubakar NENDJOT**.
- Conseiller : M. **Landry Martin NDOUGOU**,  
en remplacement de M. Jean Bernard KOMBI.

## **CONSEIL GABONAIS DES CHARGEURS (CGC)**

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Président du Conseil d'Administration : M.  
**Justin MAGANGA MANFOUMBI**.

## **MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DES DROITS DE LA FEMME**

**CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE  
(CNSS)**

- Inspecteur Général : **M. Darius Mellon  
LENDOYE.**

**MINISTERE DES SPORTS CHARGE DE LA  
VIE ASSOCIATIVE**

**OFFICE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT  
DES SPORTS ET DE LA CULTURE**

**DIRECTION GENERALE**

- Conseiller du Directeur Général : **M. John  
DEBEAUVILLE.**

Je vous remercie.